

lettre au secrétaire d'État américain George Shultz pour lui faire connaître sa vive inquiétude et qu'il ne manquerait pas de la lui rappeler à l'occasion de leurs prochaines rencontres. <sup>4</sup>

### Le débat parlementaire

Évoquant l'allocution prononcée par M. Mulroney à Vancouver, au cours du débat sur le Discours du trône, le chef néo-démocrate Ed Broadbent a déclaré qu'il partageait les vues du premier ministre et qu'il les appuyait. Il l'a ensuite exhorté à aller plus loin : "Ayant déjà soutenu aux démarches du groupe de Contadora, j'exhorte à présent le gouvernement à emboîter le pas [à d'autres gouvernements] en adoptant le principe du traité de Contadora..." (sic) <sup>5</sup>

Le député néo-démocrate Dan Heap s'est réjoui du fait que le Canada eût voté à l'ONU en faveur de la décision de la Cour internationale de Justice et il a prié le premier ministre de demander expressément au président américain de ne plus subvenir aux besoins financiers des *contras*. Il a de plus exhorté M. Mulroney à avertir le Salvador et le Honduras que, s'ils permettaient encore aux rebelles d'utiliser leurs territoires pour préparer leurs attaques, le Canada leur couperait toute aide bilatérale. <sup>6</sup> Au cours d'un débat de clôture en janvier, M. Dan Heap a relancé la question :

Le pays qui bénéficie le plus de l'aide canadienne en Amérique centrale ne devrait pas servir de principale base aux opérations terroristes américaines comme c'est le cas du Honduras dans cette partie du globe. Nous devrions plutôt consacrer cet argent au pays où il serait mieux utilisé... Notre première démarche devrait être d'ouvrir une ambassade à Managua, la capitale, ce qui ne représenterait que 10 p. 100 de l'aide que nous gaspillons actuellement au Honduras. <sup>7</sup>

<sup>4</sup> *Débats de la Chambre des communes*, 1<sup>er</sup> juin 1987, p. 6592.

<sup>5</sup> *Débats de la Chambre des communes*, 3 octobre 1986, p. 57.

<sup>6</sup> *Débats de la Chambre des communes*, 6 nov. 1986, p. 1145; voir aussi *Débats de la Chambre des communes*, 31 oct. 1986, p. 943; 21 nov. 1986, p. 1402; 11 déc. 1986, p. 2018.

<sup>7</sup> *Débats de la Chambre des communes*, 20 janv. 1987, p. 2501; voir aussi *Débats de la Chambre des communes*, 16 mars 1987, p. 4165.